

Cérémonie de remise des médailles de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif

Mardi 23 février 2016

Allocution de M. Jacques BILLANT, préfet de la Guadeloupe

C'est avec grand plaisir que je vous accueille aujourd'hui dans la maison de l'État à l'occasion de cette cérémonie de remise des médailles de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.

Il s'agit de récompenser à titre individuel des femmes et des hommes pour leur investissement exemplaire en faveur du sport, en faveur des activités de jeunesse et d'éducation populaire. Mais au-delà des mérites personnels des uns et des autres, c'est également l'occasion de distinguer plus largement l'ensemble du mouvement associatif, en célébrant les valeurs de citoyenneté, de solidarité, et de dévouement qui l'animent au quotidien.

Nul n'ignore la vitalité et la richesse du tissu associatif et sportif de notre pays et l'État tient à marquer sa reconnaissance à l'égard des bénévoles, sa reconnaissance pour le travail collectif mené au sein des associations, dont le réseau en Guadeloupe est particulièrement dense et dynamique.

On ne le dira jamais assez, les associations loi 1901 constituent un creuset de la vie sociale, un lieu d'apprentissage de la citoyenneté auprès d'un large public d'adultes et de jeunes qui s'y épanouissent et y prennent conscience de leurs droits et de leurs devoirs de citoyen.

Que serait une démocratie, que serait la France, que serait la Guadeloupe sans les associations ? Ces groupes intermédiaires, librement constitués, permettent de compléter les espaces laissés par les autres institutions : la famille, l'école, le monde du travail. Les associations sont à la source de notre lien social, et elles constituent même parfois, dans certains lieux, l'unique lien social.

En 1985 à New-York, l'ONU a décidé de créer la journée mondiale du bénévolat afin de promouvoir le travail des bénévoles pour le développement économique et social, mais aussi pour mettre en avant le rôle joué par les structures associatives dans la vie sociale.

La France peut se vanter d'être championne d'Europe du bénévolat et du volontariat. Quatre associations sur cinq sont gérées par des bénévoles. Quinze millions de bénévoles sont reconnus dans notre pays qui compte près de neuf millions d'associations dont 60 % sont dédiés au sport et à la culture. Elles représentent un budget cumulé de 59 milliards d'euros et génèrent 1.9 millions d'emplois.

En Guadeloupe, 9 000 associations sont déclarées. Près de 800 sont créées annuellement. Elles portent 13 % des emplois salariés dans le département. Cette valeur économique des associations, je tenais à la mettre en évidence pour rendre concret ce qui est aussi un résultat de votre engagement.

Mais naturellement, la principale richesse des associations réside bien dans le bénévolat.

Les bénévoles mettent leurs compétences, leur temps libre au service des autres. 81 % d'entre eux déclarent que leur principale motivation est de se sentir utile à la société et de faire quelque chose pour les autres.

Grâce à leur engagement, les bénévoles favorisent également la structuration et la valorisation des jeunes, ces jeunes qui méritent toute notre attention et doivent concentrer les priorités de nos actions.

Mesdames et Messieurs, vous êtes des militants de l'action de terrain, du sport vivant, de l'action auprès de nos concitoyens.

Tous ici, nous sommes convaincus que les activités physiques et sportives constituent un élément important de l'éducation, de la culture, de l'intégration et de la vie sociale.

Elles participent à la lutte contre l'échec scolaire et à la réduction des inégalités sociales et culturelles, ainsi qu'à la santé. La promotion et le développement des activités physiques et sportives pour tous, notamment pour les personnes handicapées, sont donc d'intérêt général.

Tout au long de l'année passée, l'État s'est mobilisé pour développer et valoriser l'action associative.

Notre objectif consiste à enrichir le dialogue entre les pouvoirs publics et les associations pour améliorer la pertinence des mesures prises en leur faveur tant au plan national que local.

Nous souhaitons amplifier la diffusion des informations pratiques pour créer, gérer et développer son association.

Nous souhaitons également valoriser dans le cadre personnel et professionnel, la prise de responsabilité dans une association. Il s'agit pour nous de conforter les acquis de votre parcours associatif.

Il s'agit enfin de préparer la relève en renforçant la place des jeunes dans la vie associative.

Mesdames et Messieurs, en conclusion de mon propos, je vous adresse à toutes et à tous mes sincères félicitations pour l'action que vous menez pour la plus grande satisfaction de celles et de ceux qui vous accordent leur confiance.

Je forme à votre intention des vœux de pleine réussite dans votre engagement.

Les récompenses décernées aujourd'hui sont le témoignage de la valeur de l'engagement qui caractérise le milieu associatif et sportif de la Guadeloupe.

Vous accueillir ce matin à la préfecture pour cette belle cérémonie, c'est témoigner tous ensemble de l'importance que nous accordons à notre tissu associatif et sportif et aux femmes et aux hommes qui le font vivre et se développer.

Je vous remercie.